



Le 10 février 2017

INVITATION A LA PRESSE**Présentation du système de vidéo-protection
Division locale de police de Berchem-Sainte-Agathe - mercredi 15 février à 11h**

Berchem-Sainte-Agathe s'est associée au projet régional de vidéo-protection piloté par le CIRB et visant l'intégration d'un réseau de caméras sur les communes reliées au dispatching local, afin de développer son propre réseau sur son territoire.

Financièrement pris en charge conjointement par la Commune, la zone de police et le CIRB, le parc de vidéo-protection sur Berchem-Sainte-Agathe est maintenant opérationnel. **21 caméras** à haute résolution sont à présent disséminées stratégiquement sur le territoire de la commune.

A cette occasion, ce mercredi 15 février à 11h, nous vous invitons à découvrir en exclusivité l'envers du décor et à visiter le poste de surveillance au commissariat de police de Berchem-Sainte-Agathe. Le rendez-vous est donné au 15, rue des Alcyons, 2^{ème} étage, salle 26 (parcours fléché).

La présentation sera suivie d'une réception.

Sécurité, dissuasion ou amélioration du sentiment de sécurité, les objectifs de ces travaux de vidéo-protection sont nombreux. A l'échelle de la zone de police de Bruxelles-Ouest, le nombre de caméras sera ainsi porté à **292** fin 2017. L'ensemble du parc de caméras de la zone est relié au dispatching du commissariat central de Molenbeek-Saint-Jean où toutes les images seront disponibles. Localement, seuls les commissariats de Jette et Berchem auront à disposition un poste de surveillance chargé d'en contrôler les images, de dresser PV et de poursuivre les contrevenants le cas échéant.

A Berchem, une dizaine de nos caméras sont également équipées d'un système d'analyse d'images en temps réel qui permet de configurer sur une prise de vue différents scénarios de comportements pouvant rendre difficile la vie en communauté tels que les dépôts clandestins, le parking sauvage, ou des attitudes qui portent atteinte à la sécurité.

Nous nous sommes également équipés d'une caméra mobile pour traquer les dépôts clandestins, de nuit comme de jour. Les caméras peuvent être embarquées dans un véhicule ou posées tout simplement sur un balcon ou sur un poteau de signalisation. Cette caméra permettra d'avoir enfin une réponse concrète aux personnes indécates qui se servent de notre territoire comme d'une décharge à ciel ouvert.

Contacts:**Joël RIGUELLE***Bourgmestre*

Tél. : 02/464.04.72 (sec.)

jriguelle@berchem.brussels

Mireille WALSCHAERT*Responsable service Communication*

Tél. : 02/464.04.85 - GSM : 0493/74.26.73

mwalschaert@berchem.brussels